



**Syndicat National des Personnels  
de l'Éducation et du Social  
Protection Judiciaire de la Jeunesse  
Fédération Syndicale Unitaire  
Secrétariat Régional Grand Centre**

**FONCTION DE RUE A LA PJJ:**

**règlement d'emploi, IFO, absence de reconnaissance statutaire,...**

**ON VAUT MIEUX QUE CA!**

La fonction de Responsable d'Unité Éducative fut mise en place en 2010, en pleine phase de restructuration des services, déclinaison PJJ de la RGPP. Il fallait remplacer les directeurs de services par un « nouveau » premier niveau hiérarchique, ceci pour un moindre coût salarial et statutaire. Du statut, nous sommes passés à la fonctionnalité sans reconnaissance statutaire pour des fonctions identiques aux directeurs de la PJJ.

Six ans plus tard, le problème reste entier. L'absence de statut laisse dans le flou les RUE sur l'exercice de leurs fonctions au quotidien, notamment l'articulation avec les DS et ce, malgré l'existence d'un règlement d'emploi des RUE, modifié au moins à trois reprises !

Les RUE sont majoritairement issus du corps des CSE. L'absence de reconnaissance salariale et statutaire digne de ce nom persiste. L'arrivée hypothétique du grade fonctionnel de CSE/RUE en juillet prochain (après une première annonce de mise en place pour début 2016), ne permet pas d'asseoir ce grade sur celui d'un statut existant (Directeur de Service) notamment pour garantir une continuité des parcours professionnels. Par ailleurs, ce nouveau grade (lié à l'exercice de la fonction de RUE) ne permet pas de combler les différences indiciaires avec d'autres RUE ayant un autre statut (PT).

Pour finir, la perspective de l'intégration des éducateurs PJJ et des ASS dans la catégorie A, sur la même grille que celle des CSE, va créer une situation d'écrasement des grilles indiciaires. L'impossibilité depuis la signature des accords Jacob (notamment par la CFDT, UNSA, CFTC et CGC) de créer de nouveaux corps, rend aujourd'hui plausible l'intégration des RUE dans le corps des directeurs.

De nombreux collègues, notamment dans la région, nous ont sollicités pour échanger sur leur situation, leurs missions et les perspectives. Début mars, nous avons répondu à leur demande en organisant deux réunions: une à Orléans et une à Dijon. Du débat très riche a émergé l'idée de se retrouver sur un temps plus conséquent à dimension régionale.

nous vous convions donc à:

**UN STAGE SYNDICAL GRAND CENTRE "SPECIAL RUE" QUI AURA LIEU**

**LE JEUDI 2 JUIN 2016 A AUXERRE DANS LES LOCAUX DE LA FSU**

2 Avenue Courbet 89000 AUXERRE

**VENEZ NOMBREUX!**

## MODALITES PRATIQUES

Horaires: de 10h à 16h30

### Ordre du Jour:

Matin: état des lieux de la profession, missions, rapport avec les DS, IFO,...

Après-midi: perspectives actuelles, état des discussions au niveau de la DPJJ et du Ministère de la Fonction Publique, blocages et élaboration de revendications statutaires unifiantes.

Ces travaux se tiendront en présence de: Carlos LOPEZ,

Co-Secrétaire National du SNPES-PJJ/FSU  
Représentant des Personnels au CTC PJJ

**et des Responsables Régionaux du syndicat**

### Comment participer ?

1/ Chaque agent de la Fonction Publique a droit de participer à 12 jours de formation syndicale par an. C'est dans ce cadre que nous organiserons cette journée. Pour vous inscrire, il faut en faire la demande auprès de votre DS par écrit (modèle ci-joint) un mois avant la date du stage, **soit impérativement avant le 2 mai**.

2/ Remplissez la fiche d'inscription (ci-jointe) que vous pouvez nous renvoyer par mail.

Repas: nous vous proposons de partager un pique-nique en commun dans les locaux. Chacun peut amener des spécialités de son département!

<p>Courriel: <a href="mailto:srcentre.bourgogne.snpespjfsu@gmail.com">srcentre.bourgogne.snpespjfsu@gmail.com</a> Correspondance: SNPES PJJ FSU 45 rue Parmentier 21000 DIJON site :<a href="http://srcentrebourognes.wix.com/snpespjfsugdcentre">http://srcentrebourognes.wix.com/snpespjfsugdcentre</a> Téléphone: 06.74.78.52.92 (répondeur)</p>
---

